

La CAPEB, aux côtés d'une trentaine d'acteurs majeurs de la filière, renouvelle son appel au Premier ministre pour une révision immédiate de MaPrimeRénov'

Dans un contexte où les premières mesures dévoilées par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, dans une interview pour le Parisien, suscitent l'inquiétude du secteur de l'artisanat du bâtiment sur la bonne prise en compte de ses propositions, la CAPEB, aux côtés de acteurs principaux de la filière, renouvelle son interpellation à l'adresse du Premier ministre, Gabriel Attal.

En décembre dernier, à quelques jours de l'entrée en vigueur de la réforme de MaPrimeRénov', la CAPEB avait complété son *Appel de la dernière chance* d'une lettre ouverte co-signée par ces mêmes acteurs qui en appelait à la responsabilité de la Première ministre de l'époque, Elisabeth Borne, pour prendre les arbitrages qui s'imposaient.

Depuis, cette lettre est restée sans réponse à la faveur du remaniement ministériel et la réforme est bel et bien entrée en vigueur avec les dispositions que nous dénoncions. Pourtant, les demandes formulées dans cette lettre restent plus que jamais d'actualité. Elles ont été établies dans une démarche de concertation qu'il est indispensable de mener avec la filière, chaque maillon étant susceptible de subir les conséquences de la réforme actuelle. Nous sommes convaincus que ces propositions communes d'évolutions permettront à cette réforme de remplir pleinement ses objectifs au service de l'intérêt de notre pays.

Les objectifs de cette réforme s'inscrivant pleinement dans le cadre de la planification écologique qu'il est chargé de mettre en œuvre, le Premier ministre doit avoir pleinement connaissance de ces propositions. L'évolution souhaitée pour MaPrimeRénov' doit en effet aller au-delà d'un enjeu de simplification. Les signataires, dont la détermination à faire de MaPrimeRénov un dispositif moins exclusif et plus efficace reste intacte, ont donc adressé ce jour à Gabriel Attal un courrier commun avec la demande appuyée que celui-ci ne demeure pas sans réponse.

« *Les artisans du bâtiment que nous représentons ne se contenteront pas de mesurettes. L'exaspération sur le terrain est grande. Nous attendons donc que nos propositions soient arbitrées favorablement : elles sont, je le rappelle, de bon sens, ne coûtent rien à l'Etat et servent l'intérêt général.* » déclare Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.

Pour consulter le courrier adressé au Premier ministre, cliquer ici.

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent dans le bâtiment :

621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés

518 599 salariés, soit 47 % des salariés

60 000 apprentis formés dans le bâtiment

Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)